

N^u 2024/O1/002

**MUZIONE
CÙ DUMANDA D'ESAME PRIURITARIU**

DEPOSEE PAR : LE GROUPE « CORE IN FRONTE » ET « FÀ POPULU INSEME » ET A LAQUELLE S'ASSOCIENT LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE, LES GROUPES « AVANZEMU », « UN SOFFIU NOVU » ET M. Pierre GHIONGA « NON-INSCRIT »

OBJET : SOUTIEN AUX EMPLOYES DU GROUPE CASINO EN CORSE

CONSIDERANT la situation économique difficile du groupe Casino en France et la possibilité d'une liquidation judiciaire,

CONSIDERANT la prolongation jusqu'au 25 février 2024, par le Tribunal de commerce de Paris, de la procédure de sauvegarde accélérée lancée en octobre 2023 en raison de la dette exceptionnelle du groupe Casino,

CONSIDERANT la volonté de Casino de vendre le groupe dans son intégralité,

CONSIDERANT qu'en Corse, 1200 personnes sont employées dans les 4 Hypermarchés, les 9 Supermarchés, les 2 Drives et les 3 Cash pour un chiffre d'affaires de 350 millions d'Euro,

CONSIDERANT que le Groupe Codim 2 qui gère les établissements en Corse est détenu, aujourd'hui, à 100% par la maison mère,

CONSIDERANT la situation particulière du Géant Casino Aiacciu-Mezzavia et de ses 178 salariés, qui achète pour plus de 2 millions d'Euros par an de marchandises à des producteurs locaux, et qui est en grande difficulté économique par rapport à la zone de chalandise de Baleone,

CONSIDERANT les discussions actuelles du groupe Casino, avec les groupes Auchan et Carrefour, pour la reprise d'activité des magasins mais aussi, en Corse, du groupe Codim 2,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPORTE son soutien total aux 1200 employés de Casino en Corse.

AFFIRME en cas de reprise des magasins Casino de Corse son attachement aux acquis des salariés, obtenus par 30 années de combat social par les syndicats.

SOUHAITE que cette situation de reprise n'ait aucune conséquence sur les prix de l'alimentaire en Corse, déjà plus élevés de 14% par rapport à la moyenne française.

SOUHAITE un moratoire sur l'implantation de toutes nouvelles surfaces commerciales, par rapport à la situation difficile actuelle et au modèle économique et de société que nous souhaitons pour la Corse de demain.

DEMANDE au Président de l'exécutif de saisir l'Autorité de la Concurrence pour éviter toute éventuelle situation monopolistique en Corse.

* * *

ADOPTÉE à l'unanimité

(Délibération N° 24/ AC du 2 Février 2024)

* * *